



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis en cas de transparence ex ante volontaire

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-76122>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-76122**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance et la fourniture de pièces détachées et les formations de l'ensemble des dispositifs médicaux commercialisés par la société FRESENIUS KABI pour le compte de l'EFS pour les équipements suivants : - Soudeuses tous types - Décongélateurs de la gamme Helmer - Pousses seringues - Presses automatiques COMPOMAT G5

Description : Maintenance et la fourniture de pièces détachées et les formations de l'ensemble des dispositifs médicaux commercialisés par la société FRESENIUS KABI pour le compte de l'EFS pour les équipements suivants : - Soudeuses tous types - Décongélateurs de la gamme Helmer - Pousses seringues - Presses automatiques COMPOMAT G5

Identifiant de la procédure : d869df46-94b5-40e9-83c8-17c065f0529d

Identifiant interne : 2023_EFSHFNO_289

Type de procédure : Négociée sans mise en concurrence préalable

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50324200 Services de maintenance préventive

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les fournitures et services pourront être livrées sur l'ensemble des sites de l'EFS en Métropole et dans les DROM (Guyane – Martinique – Guadeloupe).

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accord cadre est conclu sans minimum mais avec un maximum avec un seul opérateur économique. Le montant estimé sur la durée total du marché est de 726 330 € HT. Le marché a été attribué sous le n° général 18A25036 et signé par le Représentant du Pouvoir Adjudicateur le 20 mai 2025. Le marché est consultable, dans le respect des principes posés par la loi n°78753 du 17.7.1978 à l'adresse suivante : efs hfno parc eurasanté 20 avenue pierre mauroy cs 40121 59373 Loos cedex. Toute demande de consultation doit être adressée au service achats et marchés publics de l'efs-hfno (adresse susmentionnée)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Code de la commande publique

Non concerné

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Maintenance et la fourniture de pièces détachées et les formations de l'ensemble des dispositifs médicaux commercialisés par la société FRESENIUS KABI

Description : Maintenance et la fourniture de pièces détachées et les formations de l'ensemble des dispositifs médicaux commercialisés par la société FRESENIUS KABI pour le compte de l'EFS pour les équipements suivants : - Soudeuses tous types - Décongélateurs de la gamme Helmer - PousSES seringues - Presses automatiques COMPOMAT G5

Identifiant interne : 2023/EFS_HFNO/289

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

Options :

Description des options : A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement trois (3) fois par période de douze (12) mois, sans que la durée totale ne dépasse quarante-huit (48) mois, selon les dispositions du CCAP. Le RPA informe par écrit le Titulaire de son intention de ne pas reconduire le marché public. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché

public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard six (6) mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les fournitures et services pourront être livrées sur l'ensemble des sites de l'EFS en Métropole et dans les DROM (Guyane – Martinique – Guadeloupe).

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : .

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Autres acheteurs : L'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum contractuel exprimé en valeur de 1 500 000 euro(s) HT sur la durée totale du marché soit 48 mois. Le montant estimé sur la durée total du marché est de 726 330 € HT.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Informations relatives aux délais de recours : Informations relatives aux délais de recours: *référé contractuel prévu aux articles L. 55113 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE - *recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées - *recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 4211 et R. 4217 du Code de justice administrative, dans un délai de 2 mois à compter de la notification marché public

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :
ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui exécute le paiement : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Section 6 - Résultats

Attribution directe :

Justification de l'attribution directe : Le marché ne peut être exécuté que par un opérateur économique particulier en raison de la protection de droits exclusifs, notamment de droits de propriété intellectuelle, autres que ceux définis à l'article 5, point 10, de la directive 2014/23/UE

Autre justification : Le recours à l'article R.2122-3 du code de la commande publique se justifie par l'exclusivité détenue par la société FRESENIUS KABI sur la production et la livraison mais également sur la maintenance des équipements ci-dessous : - Soudeuses tous types - Décongélateurs de la gamme Helmer - PousSES seringues - Presses automatiques COMPOMAT G5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FRESENIUS VIAL S.A.S.

Offre :

Identifiant de l'offre : EL1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 18B25036

Titre : Maintenance et la fourniture de pièces détachées et les formations de l'ensemble des dispositifs médicaux commercialisés par la société FRESINIUS KABI pour le compte de l'EFS pour les équipements suivants : o • Soudeuses tous types o • Décongélateurs de la gamme Helmer o • Poussettes seringues o • Presses automatiques COMPOMAT G5

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 20/05/2025

Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Numéro d'enregistrement : 428822852

Département : NORD

Ville : LOOS

Code postal : 59373

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Point de contact : MP HFNO MP HFNO

Adresse électronique : hfno-marches-publics@efs.sante.fr

Téléphone : 0328542299

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui signe le marché

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Numéro d'enregistrement : 175900034

Adresse postale : 5 rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039

Ville : Lille Cedex

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.talille@juradm.fr

Téléphone : +33359542342

Télécopieur : +33359542445

Adresse internet : <http://lille.tribunaladministratif.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://lille.tribunaladministratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : FRESENIUS VIAL S.A.S.

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 408 720 282 000 16

Adresse postale : Le Grand Chemin .

Ville : BREZINS

Code postal : 38590

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : marches.vial@fresenius-kabi.com

Téléphone : 04 76 67 11 11

Télécopieur : 04 76 67 11 12

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 553ab13d-dbb4-4b6e-a091-dfb09bc71366 - 01

Type de formulaire : Notification préalable d'attribution directe

Type d'avis : Avis en cas de transparence ex ante volontaire

Date d'envoi de l'avis : 04/07/2025 à 12:07

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/07/2025